

et provisions de tout genre, et après avoir constaté ou être dûment renseigné, fournira les choses les plus nécessaires.

2^o Avec un peu de zèle en commençant et de la persévérance, on parviendra plus tard à organiser quelque chose de stable pour l'honneur des Canadiens et des catholiques ; une fois que les Dames donneraient leurs concours à cette bonne œuvre, le résultat en est assuré.

3^o Que le chef de ce comité commence à s'intéresser en faveur des pauvres, parmi les membres de la société, en demandant quelque petite charité pour eux, puis étende son zèle au dehors ; il verra que le bon Dieu bénira son œuvre et bénira la Société de Saint-Joseph.

**ART. 8 — CHEF DU COMITÉ DES PAUVRES ENFANTS.
ET SURTOUT CEUX QUI FRÉQUENTENT LES ÉCOLES.**

Ce qui a été dit dans l'article précédent en faveur des pauvres de la paroisse, mérite la même et une plus grande attention, en faveur des enfants pauvres qu'on pourrait soutenir, de manière à les envoyer régulièrement aux écoles. L'heureux résultat ne sera que plus à la louange de la nation canadienne.

1^o Le chef du comité nommé pour cela, secondé par le zèle de ses assistants, épuisera son patriotisme et son industrie pour trouver quelques moyens propres à augmenter le nombre des enfants canadiens sur les bancs des écoles catholiques, en leur fournissant chaussures et